Envoyé en préfecture le 12/12/2024 Reçu en préfecture le 12/12/2024

Publié le

ID: 046-214600231-20241210-2024_12_004-DE

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

à BELFORT DU QUERCY



- Le **DICRIM** (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) est un **document d'information destiné au public**, en particulier les résidents permanents ou temporaires de la commune. Il recense les mesures de sauvegarde répondant aux risques naturels et technologiques majeurs sur le territoire de la commune.

Il permet à chacun de prendre conscience des risques majeurs auxquels il peut être exposé.

LES RISQUES MAJEURS SUR LA COMM

Envoyé en préfecture le 12/12/2024 Reçu en préfecture le 12/12/2024

Publié le

ID: 046-214600231-20241210-2024_12_004-DE

RISQUES NATURELS

X INONDATION

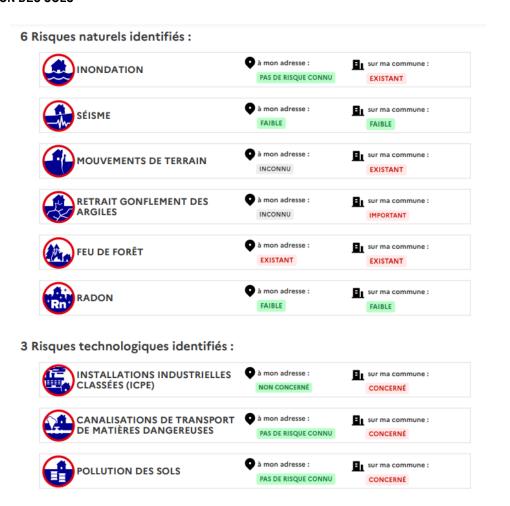
- x de plaine
- □ par ruissellement (en secteur urbain)
- □ de type torrentiel

X MOUVEMENTS DE TERRAIN

- x Retrait-gonflement des argiles
- x Affaissement ou effondrement de cavité
- x Glissement de terrain
- □ Coulée de boue
- x Éboulement ou chute de blocs
- X FEU DE FORET
- X SÉISME
- X RADON

RISQUES TECHNOLOGIQUES

- X INDUSTRIELS Installations industrielles classées
- X CANALISATIONS DE TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES (TMD)
- X POLLUTION DES SOLS



LE RISQUE INONDATION

Envoyé en préfecture le 12/12/2024 Reçu en préfecture le 12/12/2024

Publié le

ID: 046-214600231-20241210-2024_12_004-DE



L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.

En France, le risque inondation est le premier risque naturel par l'importance des dommages qu'il provoque, le nombre de communes concernées, l'étendue des zones inondables et les populations résidant dans ces zones (17,1 millions de personnes. L'inondation peut être liée à un phénomène de débordement de cours d'eau, de ruissellement, de remontées de nappes d'eau souterraines.

Un cours d'eau est présent sur le territoire de la commune de BELFORT DU QUERCY et concernent la zone humide Le LEMBOULAS.

Risques liés aux remontées de nappe

• Crues historiques reconnues de l'état de catastrophe naturelle :

Inondation ou coulées de boue : 25/12/1999,
Inondation ou coulées de boue : 10/06/1993,
Inondation ou coulées de boue : 06/11/1982,

- Zones exposées / Secteur SOUQUES / SAINT GENIES.
- Système d'annonce de crues : Site Internet,

- Intramuros,

Appel d'Alerte CII Télécom.



LE RISQUE FEU DE FORÊT - FEU DE CH

Envoyé en préfecture le 12/12/2024 Reçu en préfecture le 12/12/2024

Dublié la

ID: 046-214600231-20241210-2024_12_004-DE



Pour se déclencher et se propager, le feu a besoin de trois conditions suivantes :

- Une source de chaleur (flamme, étincelle) : Très souvent, l'homme est à l'origine des feux par imprudence (travaux agricoles, forestiers, mégots de cigarette, barbecues, dépôt d'ordures...), accident ou malveillance.
- Un apport en oxygène : Le vent qui active la combustion et favorise la dispersion d'éléments incandescents lors d'un incendie.
- Un combustible (essence, propane, bois, tissus, plastique, huile, pétrole...)

Réglementation : arrêté préfectoral permanent du 5 juillet 2012 relatif aux obligations de débroussaillement et aux conditions d'allumage des feux en plein air.

- Feux de forêt historiques : /
- Zones exposées : Toute la commune de BELFORT DU QUERCY
- Surveillance et travaux d'entretien : Passage de l'épareuse sur les voies communales.
- Système d'annonce de crues :
- Site Internet,
- Intramuros,
- Appel d'Alerte CII Télécom.

Publié le

LE RISQUE MÉTÉOROLOGIQUE ID: 046-214600231-20241210-2024_12_004-DE

Il s'agit d'un risque « prévisible » mais son ampleur est difficile à mesurer. Météo France diffuse une carte de vigilance consultable sur le site **www.meteo.fr.** Le département concerné par un risque météorologique est signalé par la couleur verte, jaune, orange ou rouge. Dès le niveau orange, qui prévoit un phénomène dangereux de forte intensité, les pouvoirs publics s'organisent

En cas de VAGUE de FROID:



- A la maison :
- Veillez au bon fonctionnement de votre système de chauffage et de ventilation dans les espaces habités pour éviter tout risque d'intoxication au monoxyde de carbone.

Pendant la vague de froid :

- Pour votre sécurité, ne montez en aucun cas sur le toit pour dégager la neige,
- Ne vous approchez pas des lignes téléphoniques et électriques qui pourraient céder sous le poids de la neige,
- Dégagez les trottoirs devant votre porte et votre façade,
- Si vous devez circuler : faites poser des pneus neige, adaptés si besoin ; circulez lentement en respectant les distances de sécurité ; si vous êtes bloqués sur la route, stationnez votre véhicule sur le bas-côté, éteignez le moteur et appelez les secours.

En cas de VAGUE de CHALEUR:



- Je me protège de la chaleur en évitant les sorties et les activités physiques aux heures les plus chaudes entre 12h et 16h. Si je sors, je reste à l'ombre, je porte des vêtements légers et amples, de couleurs claires,
- Je m'hydrate le plus souvent possible (boire de l'eau),
- Je passe au moins 3 heures par jour dans un endroit frais,
- Je me signale à la mairie si je suis une personne seule dans le cadre du « plan canicule »,
- Si une personne est victime d'un coup de chaleur en ma présence j'appelle immédiatement les secours en composant le 15 ou le112 depuis mon mobile. Je mets la personne dans un endroit frais, je lui porte de l'eau, j'aère par des courants d'air dans la mesure du possible.

En cas de TEMPÊTE:



LE RISQUE d'ACCIDENT FERROV

Envoyé en préfecture le 12/12/2024 Reçu en préfecture le 12/12/2024 Publié le

Publie le

ID: 046-214600231-20241210-2024_12_004-DE



Le risque ferroviaire se caractérise par un accident mettant en cause des matières dangereuses ou des personnes.

La voie ferrée longe la commune de Belfort du Quercy.

Si vous êtes témoin d'un accident ferroviaire :

- Alerter les services de secours :
 - ♣ 18 : Pompiers
 - 4 17 : Gendarmerie OU le 112
 - ♣ 15 : SAMU
- Eloigner les personnes des matières dangereuses,
- Ne pas déplacer les blessés, sauf en cas de risque d'incendie ou d'explosion,
- Respecter les consignes des autorités ainsi que le balisage mis en place (exemple : route barrée).

S'il agit d'un accident ferroviaire concernant un transport de matières dangereuses référez-vous à la page

LE RISQUE SEISME

Risque de séisme près de chez moi

• Risque à mon adresse FAIBLE

Risque sur la commune FAIBLE

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par lhomme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Sismicité très faible

FAIBLE

Sismicité faible

Sismicité modérée

MODÉRÉ

Sismicité moyenne

Sismicité forte

IMPORTANT

Informations détaillées :

SÉISME : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de 1/5.
Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique.

INSTALLATIONS INDUSTRIELLES CLASSE

Envoyé en préfecture le 12/12/2024

Reçu en préfecture le 12/12/2024

Publié le

ID: 046-214600231-20241210-2024_12_004-DE



Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

CIDEN DUSTR

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la préfecture : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE pour le reconnaître en cas d'événement
- PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h et munissez-vous de gros scotch





En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- METTEZ-VOUS À L'ABRI dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS, arrêtez la ventilation et la climatisation
- SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS **ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours
- ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE respirez à travers un linge humide



Jusqu'a la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS. évitez toute flamme ou étincelle

POUR EN SAVOIR PLUS: georisques.gouv.fr

Belfort-du-Quercy o

Légende

Montdoumerc



Risque à mon adresse NON CONCERNÉ

Risque sur la commune CONCERNÉ

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.

Informations détaillées :

1 installation(s) classée(s) manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

| Nom de l'établissement | Statut SEVESO |
|------------------------|---------------|
| VERINES FRERES GAEC | Non Seveso |

LE RISQUE RUPTURE D'UNE CANALISATION DE TRANS

Envoyé en préfecture le 12/12/2024

Reçu en préfecture le 12/12/2024

ID: 046-214600231-20241210-2024_12_004-DE

Des canalisations enterrées transportant du gaz naturel sous haute pression traversent la commune de Belfort du Quercy.

Les fuites de gaz sur le réseau de transport à haute pression sont très rares et le plus souvent dues à un accrochage par des engins effectuant des travaux dans le sous-sol.

Vous trouverez ci-dessous les dispositions que doit prendre tout particulier ou entreprise voulant réaliser des travaux dans le sous-sol.

Que se passe-t-il en cas de fuite de gaz d'une canalisation de transport à haute pression ?

A la différence des fuites de gaz affectant les réseaux de distribution urbains ou les appareils d'une maison, d'un appartement ou d'un magasin, une fuite importante de gaz sur une canalisation à haute pression produit un bruit intense. Le gaz naturel, plus léger que l'air, se disperse rapidement, formant un jet qui n'est pas toxique et non polluant mais pouvant s'enflammer, dégageant ainsi une forte chaleur qui peut être dangereuse pour les personnes situées à proximité.

Quels sont les bons réflexes ?

- Eloignez-vous rapidement du lieu de la fuite de gaz ?
- Evitez toute flamme ou étincelle (cigarette, téléphone, moteur...) ?
- Recherchez un abri pour vous protéger du bruit et de la chaleur /
- → Si la chaleur devient trop intense, quitter immédiatement l'abri en vous protégeant de linges mouillés ou de couvertures épaisses.
- → Si vous pouvez le faire sans risque d'enflammer le gaz : alertez Gaz de France au numéro vert : 0.800.00.11

Définition du risque:

Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).







LE RISQUE MOUVEMENT DE TERR

Envoyé en préfecture le 12/12/2024 Recu en préfecture le 12/12/2024

Publié le



Risque sur la commune EXISTANT

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

Les types de risques mouvements de terrain à mon adresse:

- Eboulements ou chutes de pierres et de blocs.
 - Action de l'érosion, des conditions météorologiques et des systèmes racinaires sur les flancs rocheux, entrainant le détachement de pierres et blocs.
- Glissements de terrain.
 - Mouvements plus ou moins lents d'un sol en pente qui se détache. Ils ont lieu selon la nature du sol, l'inclinaison de la pente et les intempéries
- Eboulements ou chutes de pierres et de blocs.
 - Action de l'érosion, des conditions météorologiques et des systèmes racinaires sur les flancs rocheux, entrainant le détachement de pierres et blocs.
- Glissements de terrain.
 - Mouvements plus ou moins lents d'un sol en pente qui se détache. Ils ont lieu selon la nature du sol, l'inclinaison de la pente et les intempéries



Informations détaillées :

DDRM: DDRM46

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Coulee

Mouvement de terrain

Tassements différentiels

Eboulement ou chutes de pierres et de blocs

Glissement de terrain

1 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

| Code NOR | Libellé | Début le | Sur le journal officiel du |
|--------------|----------------------|------------|----------------------------|
| INTE9900627A | Mouvement de Terrain | 25/12/1999 | 30/12/1999 |

LE RISQUE RADON



Risque sur la commune FAIBLE

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.

Informations détaillées :



RADON: Potentiel radon faible: recommandation obligations associées

Sur l'échelle règlementaire dans votre commune, le potentiel radon est de 1/3. Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé, il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires.

Envoyé en préfecture le 12/12/2024 Reçu en préfecture le 12/12/2024

Publié le

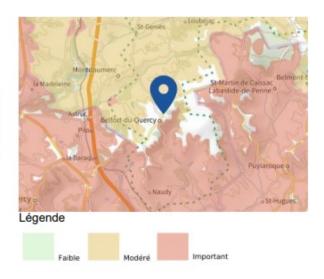
ID: 046-214600231-20241210-2024_12_004-DE

LE RISQUE RETRAIT GONFLEMENT DES

Risque à mon adresse INCONNU

Risque sur la commune IMPORTANT

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétractation du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :

6 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

| Code NOR | Libellé | Début le | Sur le journal officiel du |
|--------------|------------|------------|----------------------------|
| IOME2308745A | Sécheresse | 30/06/2022 | 02/05/2023 |
| INTE1633037A | Sécheresse | 01/04/2015 | 27/12/2016 |
| INTE1311772A | Sécheresse | 01/05/2012 | 25/05/2013 |
| INTE1304303A | Sécheresse | 30/04/2011 | 24/02/2013 |
| IOCE1032143A | Sécheresse | 01/06/2009 | 13/01/2011 |
| INTX9110334A | Sécheresse | 01/05/1989 | 27/12/1991 |

Envoyé en préfecture le 12/12/2024

Reçu en préfecture le 12/12/2024

ublié le

ID: 046-214600231-20241210-2024_12_004-DE

URGENCE Qui appeler?

SAMU

POLICE MU SECOURS



URGENCE SMS

EN MER

EUROPE



₩









15

Urgence médicale Signalor

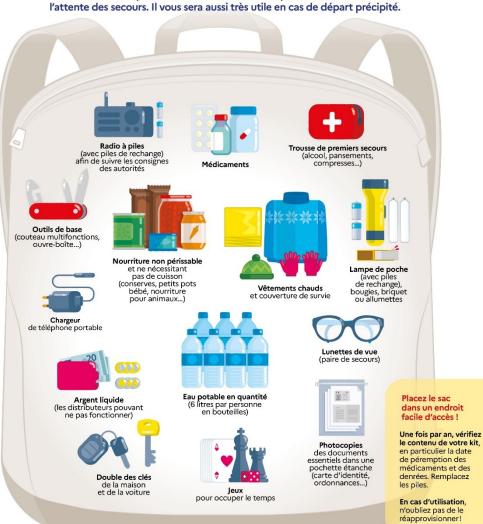
Signaler une infraction Situation de péril ou accident Accessible par application ou SMS

Sauvetage en mer

→ Urgence médicale→ Infraction→ Péril

Votre kit d'urgence

Coupures d'électricité, de gaz et d'eau courante, routes impraticables... lorsqu'une catastrophe majeure survient, les premières 72 heures sont souvent les plus éprouvantes. Ce kit préparé à l'avance vous permettra de rester chez vous plus sereinement dans l'attente des securs. Il vous sera aussi très utile en cas de départ précipité



RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

Envoyé en préfecture le 12/12/2024

Reçu en préfecture le 12/12/2024

Publié le

ID: 046-214600231-20241210-2024_12_004-DE

RISQUE INONDATION

- Fermez et obturez les ouvertures.
- Coupez le gaz et l'électricité.
- Montez à l'étage.
- Écoutez la radio.
- Libérez les lignes téléphoniques.

RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN

- Fuyez latéralement.
- Gagnez les hauteurs.
- Ne revenez pas sur vos pas.
- N'entrez pas dans un bâtiment endommagé.

RISQUE INCENDIE

- Fermez et obturez les ouvertures.
- Coupez le gaz et l'électricité.
- Mettez des linges humides au bas des portes.
- Restez le plus près possible du sol.

RISQUES INTEMPERIES

- Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent (si possible, et avant l'événement).
- Fermez fenêtres et volets (si possible, et avant l'événement).
- Écoutez la radio.
- Évitez les déplacements à l'extérieur.

RISQUE INDUSTRIEL OU TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES

- Abritez-vous dans un bâtiment.
- Barricadez les fermetures.
- Bouchez les aérations (coupez la VMC).
- Coupez le gaz et l'électricité.
- Ne fumez pas.
- Écoutez la radio.
- Libérez les lignes téléphoniques.

- N'allez pas chercher vos enfants à l'école.
- Evitez d'encombrer les lignes téléphoniques.
- Disposez d'un poste radio avec des piles.
- Disposez d'un éclairage de secours.

Dans l'éventualité d'une évacuation, préparez-vous à emporter les éléments suivants :

- Médicaments (si traitements en cours).
- Papiers essentiels (identité, livret de famille ...).
- Couverture(s).

INFOS UTILES

Envoyé en préfecture le 12/12/2024 Reçu en préfecture le 12/12/2024

Publié le

ID: 046-214600231-20241210-2024_12_004-DE

<u>Téléphones</u>:

Mairie : 05.65.31.60.58. Secours : 18 ou 112

SAMU : 15 Forces de l'ordre : 17

Préfecture : 05.65.23.10.00

Sites internet:

Mairie : belfortduquercy.fr Préfecture : www.lot.gouv.fr

Informations sur les risques par commune : www.georisques.gouv.fr

Météo: www.meteofrance.com

Suivi des crues : www.vigicrues.gouv.fr

Vigilance météo et hydrométéorologique :

Vert : Pas de vigilance, situation normale.

Jaune : Être attentif à la pratique d'activités sensibles au risque météorologique. Perturbation des activités liées au cours d'eau. Premiers débordements dans les terrasses alluviales. Coupures ponctuelles de routes secondaires.

Orange: ETRE TRES VIGILANT

Phénomènes météos dangereux prévus. Débordements généralisés. Vies humaines menacées. Quartiers inondés. Paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique.

Rouge: VIGILANCE ABSOLUE

Phénomènes météos dangereux d'intensité exceptionnelle. Crue rare et catastrophique. Menace imminente et/ou généralisée sur les populations. Évacuations généralisées. Paralysie <u>à grande échelle</u> du tissu urbain, agricole et industriel.



Envoyé en préfecture le 12/12/2024

Reçu en préfecture le 12/12/2024

Publié le

ID: 046-214600231-20241210-2024_12_004-DE